

## AVIS D'ATTRIBUTION ACCORD CADRE DE FOURNITURES

### 1 – Identification de la consultation

#### MARCHE 2025-04 RENOUVELLEMENT DE LA SALLE IMMERSIVE IMMERMOME

### 2 – Objet

Le contrat porte sur le renouvellement de la salle immersive, dénommée CAVE (Cave Automatic Virtual Environment), de la plate-forme Immermove de l'Université Rennes 2, hébergée dans les locaux de l'ENS Rennes sur le campus de KerLann (Bruz).

Code CPV	Libellé CPV
32321300-2	Matériel audiovisuel
32300000-6	Récepteurs de télévision et de radio et appareils d'enregistrement ou de reproduction du son ou de l'image
32321200-1	Équipement audiovisuel
30232000-4	Périphériques (appareils)
38653400-1	Écrans de projection
48900000-7	Logiciels et systèmes informatiques divers

### 3 – Caractéristiques

#### 3.1 – Procédure mise en œuvre

L'accord-cadre est passé selon un appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique (CCP).

La forme retenue pour l'exécution du contrat est ordinaire.

#### 3.2 – Valeur estimée

Le montant maximum des crédits budgétaires alloués à ce marché est fixé à 680 000 € HT. Toute offre dont le prix excéderait ce montant sera considérée comme inacceptable au sens de l'article L2152-3 du CCP.

#### 3.3 – Allotissement

Le présent accord-cadre est composé d'un lot unique au sens des articles L2113-10 du CCP compte-tenu du caractère homogène des fournitures, travaux et services objets du présent marché.

#### 3.4 – Tranches

Sans objet.

#### 3.5 – PSE

##### 3.5.1 – PSE obligatoires

Des **prestations supplémentaires éventuelles** (PSE) ont été exigées par l'acheteur dans les conditions suivantes :

PSE	Descriptif
1. Réseau très haut débit et faible latence 10 Go	article 3.1.3 CCTP
2. Périphériques d'interaction	article 3.3.3 CCTP
3. Distribution du rendu graphique	article 3.4.3 CCTP

### 3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

## 3.6 – Variantes

### 3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Des variantes **obligatoires et non cumulatives** ont été exigées par l'acheteur dans les conditions suivantes :

Variante	Descriptif
1. Contrat de maintenance de 6 ans (en remplacement du contrat de maintenance de 5 ans inclus dans l'offre de base)	article 3.5 CCTP
2. Contrat de maintenance de 7 ans (en remplacement du contrat de maintenance de 5 ans inclus dans l'offre de base)	article 3.5 CCTP
3. Contrat de maintenance de 8 ans (en remplacement du contrat de maintenance de 5 ans inclus dans l'offre de base)	article 3.5 CCTP

### 3.6.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

### 3.6.3 – Variantes facultatives à l'initiative du candidat

Non autorisées.

## 3.7 – Durée du marché

Le marché prend effet à compter de la date de notification.

Les matériels devront être livrés et installés dans un délai de 3 mois maximum à compter de la date de notification.

## 3.8 – Lieux d'exécution

Les matériels seront livrés à l'adresse suivante :

Ecole Normale Supérieure de Rennes  
Plateforme Immermove  
Campus Ker Lann  
Avenue Robert Schuman  
35170 BRUZ

## 3.9 – Critères de jugement

Les offres ont été analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix HT (60 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global et forfaitaire des prix en € HT
2. Valeur technique (40 %)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique et de l'Annexe 1 - CRTA

## 5 – Analyse des offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 2

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

## 6 – Attribution

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

Nom de l'attributaire : ST ENGINEERING ANTYCIP – 6 Avenue du Marais – 95100 ARGENTEUIL

SIRET : 502 753 197 00032

Département de l'entreprise : 95 – Val d'Oise

L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 03/03/2025

Valeur totale finale : 676 500 € HT (offre de base + PSE 1)

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

## 7 – Procédures de recours

La décision du 11/02/2025 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent marché, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

### 7.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

SIRET : 173 500 059 00014

### 7.2 – Coordonnées du comité consultation régional

CCIRA de Nantes

DREETS DES PAYS DE LA LOIRE

Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1

Tél. : 06 60 48 98 89

Courriel : [dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr)

SIRET : 130 029 283 00012

## 8 – Identification de l'acheteur

### 8.1 - Acheteur

#### Université Rennes 2

Direction des Affaires Financières et Comptables  
Pôle Commande Publique  
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex  
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr  
<https://www.univ-rennes2.fr/>  
SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur agit pour le compte d'autres acheteurs : non

### 8.2 – Groupement de commandes

Sans objet

## 9 – Publicité

### 9.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

	BOAMP	JOUE
Initial	Date d'envoi à la publication : 10/12/2024	Date d'envoi à la publication : 10/12/2024
	Date de publication : 11/12/2024	Date de publication : 11/12/2024
	N° avis : 24-138588	N° avis : 757548-2024

### 9.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 4 mars 2025